



Comité technique AEFÉ – 13 décembre 2022 Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et messieurs les membres du Comité technique,

Lors des élections professionnelles qui viennent d'être organisées, la FSU a obtenu **56,5 % des voix au Comité social d'administration (CSA)**, instance qui remplacera l'actuel Comité technique, et c'est fort de ces **"6 élu-es sur 10"** que nous y siégerons. Nous le redisons : même si la participation au CSA est bonne (55% de votants) malgré l'impossibilité pour presque 1500 collègues de voter, elle n'occulte pas le fait que **toutes les catégories de personnels ne sont pas à égalité** devant la modalité électronique, que nous continuons à rejeter notamment pour cette raison. En pourcentage de voix, le score de la FSU progresse de **2,5 points par rapport à 2018**. Remercions tout d'abord l'ensemble des personnels qui ont choisi la FSU. Nous tenons également à remercier l'ensemble des personnels qui ont participé à l'organisation de ce processus démocratique, notamment les équipes de la DRH. Saluons enfin les autres organisations syndicales pour leurs résultats.

Localement, les élections pour les **CCPL** ont conforté la **position très majoritaire de la FSU dans l'ensemble du réseau**. Là encore, c'est notre présence et notre syndicalisme de terrain qui sont reconnus. **L'Agence devra tenir compte de cette expression démocratique claire en répondant aux revendications de tous les personnels et en améliorant son dialogue social.**

Une des principales **attentes des personnels porte sur les rémunérations** :

Pour les personnels détachés : l'enveloppe ISVL / ICCVL doit être enfin portée à la hauteur des besoins ; l'avantage familial doit réellement correspondre au montant des frais de scolarité, en conformité avec le décret 2002-22 ; les primes statutaires qui sont dues doivent être versées.

Pour les personnels de droit local : l'Agence doit mettre tout son poids pour que les grilles de salaire soient revalorisées.

Pour les personnels de Centrale : la revalorisation de 3,5 % des personnels contractuels est urgente et indispensable, et le gel des rémunérations des détaché-es doit cesser.

La FSU porte toutes ces revendications depuis plusieurs années, et le contexte inflationniste mondial les rend encore plus légitimes et impérieuses.

D'autre part, les personnels détachés attendent que l'Agence intervienne activement auprès du MEN pour obtenir la **fin de la limitation de la durée du détachement**.

Enfin, les personnels attendent que l'Agence développe une véritable **politique de prise en compte de la souffrance au travail** de tous ses agent-es via les instances locales ou centrale dédiées. A l'instar du travail qui a été fait pour les membres du CHSCT central, l'Agence doit mettre l'accent sur la formation des membres des commissions locales et reprendre le travail laissé en jachère depuis 3 ans sur l'élaboration de fiches pratiques, en particulier celle sur le bon usage des outils numériques.

En votant massivement pour la FSU, les personnels ont également rappelé leur attachement à nos missions de service public d'éducation et au caractère public de l'opérateur AEFÉ. Toutes et tous ont envoyé dans les instances de l'Agence (CSA, CCPC et CCPL) des collègues qui porteront leur voix et défendront leurs intérêts avec détermination, rigueur et combativité pendant quatre ans. **Nous saurons être à la hauteur de cette confiance qui nous a été renouvelée.**